

Montbrison, le 2 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une nouvelle fois, un élu du département a été victime d'une agression inadmissible.

L'Association des Maires de la Loire (AMF42) condamne sans réserve la violence physique et verbale dont a été victime Jacques Blanchard, deuxième adjoint au maire de la Commune de Rozier-Côtes-d'Aurec, dans le cadre de ses fonctions mercredi dernier. Ces faits sont intolérables et doivent être sanctionnés avec la plus grande fermeté.

Les Maires sont les garants du bien-vivre ensemble, dans le respect des lois républicaines, et exercent leurs missions au service de tous. Il est donc indispensable que leurs prérogatives soient totalement respectées par tous.

Ces faits dramatiques et invraisemblables de par leur brutalité attestent une nouvelle fois de la montée de la violence que connaît notre société. Aucun territoire n'est aujourd'hui épargné, et les élus de proximité sont là encore en première ligne.

C'est pourquoi l'Association des Maires de France a mis en place un Observatoire des agressions envers les élus.

Ce nouvel outil doit permettre à chaque élu de témoigner précisément des atteintes physiques ou verbales qu'il a vécues et de compléter sa déclaration tout au long du processus judiciaire.

L'AMF42 apporte tout son soutien à Jacques Blanchard, Adjoint, ainsi qu'à l'ensemble du conseil municipal et du personnel."

Hervé REYNAUD
Président de l'AMF42